

Justificatif généré le 29/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

29/04/2022

Département de publication :

(91) Essonne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=290614>

N° d'annonce :

603933

LS PORT AUX CERISES Loisirs Sportifs Port aux Cerises

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10.000 €

Siège social : Base régionale de Plein Air et de Loisirs – Rue du Port aux Cerises 91210
DRAVEIL

519 837 462 R.C.S. Evry

Suivant déclaration en date du 29/04/2022, l'associé unique, la société UCPA SPORTS LOISIRS, société par actions simplifiée au capital de 1000000 euros, dont le siège social est 21 Rue de Stalingrad 94110 ARCUEIL, inscrite au registre du commerce et des sociétés de CRETEIL sous le numéro 352 902 035, a décidé de dissoudre la société LS PORT AUX CERISES Loisirs Sportifs Port aux Cerises en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société LS PORT AUX CERISES Loisirs Sportifs Port aux Cerises.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal de commerce d'Evry.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au RCS d'Evry

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGHZXL0E

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGHZXL0E>



EURO-QUALITY SYSTEM

